

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 février 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **15 février 2024** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers absents à la séance : 9

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 11

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Bernard BERTHELIER, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Julien VIDALINC), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Nadine BRUEL (représentée par Daniel FLORY), Elise BRUGIERE (représentée par Mireille LABORIE), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Louis ESTEVES (représenté par Christian POULHES), David LOPEZ (représenté par Elisa BASTIDE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-Luc TOURLAN (représenté par Gérard PRADAL)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Sylvie LACHAIZE, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2024_013 : ADMINISTRATION GENERALE / DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CABA DANS LES COMMISSIONS DE TRAVAIL DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU BASSIN D'AURILLAC, DU CARLADÈS ET DE LA CHÂTAIGNERAIE

Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER

Vu la délibération n° 2021/13 du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (BACC) en date du 14 octobre 2021 portant création et principes de composition des commissions de travail thématiques ;

Vu la délibération n° 2023/11 du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (BACC) en date du 7 novembre 2023 portant création d'une commission de travail Santé et modification des principes de composition des commissions de travail thématiques ;

Considérant que le Syndicat Mixte du SCoT BACC dispose désormais de 4 commissions de travail thématiques, constituées sus les intitulés suivants :

- Commission Administration Générale en charge des Finances, des Contractualisations, des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques ;
- Commission Santé en charge du Contrat Local de Santé ;

- Commission Développement Durable en charge du TEPOS, des Énergies, du COT, du Contrat de Chaleur, du programme ACTEE, du PCAET ;
- Commission Urbanisme en charge du SCoT et du suivi des différents PLU ;

Considérant que les règles de composition de chacune desdites commissions ont été ainsi fixées :

- 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants pour la CABA ;
- 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants pour la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne ;
- 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour la Communauté de Communes de Cère et Goul en Carladès ;

les membres des commissions pouvant être soit des élus syndicaux, soit des élus communautaires, soit des élus municipaux ;

Considérant qu'il appartient à chacun des EPCI membres du Syndicat Mixte du SCoT BACC de désigner ses représentants dans les commissions décrites supra ;

Considérant que le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA), réuni le 5 février 2024, propose de désigner les représentants de la CABA au sein des commissions de travail thématiques du Syndicat Mixte du SCoT BACC, comme suit :

Commission Administration Générale :

Présidée par Monsieur Antoine GIMENEZ

Titulaires	Suppléants
M. BERTHELIER Bernard	M. CHALIER Bernard
M. GODBARGE Frédéric	Mme FOUSSAT Françoise
M. POULHES Christian	Mme MAUREL Magali
M. VIDALINC Julien	M. PICARD Jean-Pierre

Commission Santé :

Présidée par Monsieur Christian MONTIN

Titulaires	Suppléants
Mme ARPAILLANGE Odile	M. COUDERC Philippe
M. COSNIER Michel	M. FRICOT Christian
Mme GINEZ Bernadette	Mme GARDES Nathalie
M. PRADAL Gérard	Mme MONTEILLET Maryline

Commission Développement Durable :

Présidée par Monsieur Christian POULHES

Titulaires	Suppléants
M. FRECHOU Stéphane	M. DELAMAIDE Charly

M. FRICOT Christian	M. ESTEVES Louis
M. MARIOU Philippe	M. PRADAL Gérard
M. POULHES Christian	M. SERAGER Frédéric

Commission Urbanisme :*Présidée par Madame Dominique BRU*

Titulaires	Suppléants
M. COUDON Alain	M. ARNAL André
Mme LABORIE Mireille	M. FAUBLADIER Jean-Michel
Mme LADRAS Evelyne	M. MAURS Philippe
M. NIGOU Vincent	M. VIDAL Jean-Louis

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les propositions ci-dessus.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.